



CHÂTEAU DE VERSAILLES UN LUNDI À VERSAILLES

BIENVENUE

Dans le cadre du dispositif **UN LUNDI À VERSAILLES**, vous allez pouvoir effectuer des visites avec médiateur (durée : 1h30) dans des conditions très privilégiées, dans les espaces suivants (selon la programmation) : les appartements des filles de Louis XV, les salles Empire, la galerie des Batailles, les salles de l'Attique Nord, qui offrent un panorama de l'histoire du XIX^e siècle, ou encore le Grand Appartement du Roi et la Galerie des Glaces. Des ateliers (durée : 2h00) sont également proposés, ainsi que des visites dans les jardins en haute saison.

ENCADREMENT

L'effectif de chaque groupe ne peut excéder **30 personnes**, accompagnateurs compris.

Pour les **groupes scolaires**, il est exigé au minimum **2 accompagnateurs par groupe**.

Si un jeune en situation de handicap ou en mobilité réduite temporaire fait partie du groupe, prendre contact avec le secteur des publics spécifiques au 01.30.83.75.05. ou à versaillespourtous@chateauversailles.fr pour que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

Les élèves sont sous la responsabilité des enseignants et des accompagnateurs qui les encadrent. Cette responsabilité ne peut en aucun cas être déléguée à un agent du Château.

Vous vous présenterez directement à **l'aile des Ministres nord** au minimum 10 minutes avant l'heure indiquée sur votre confirmation de réservation, muni de celle-ci. Vous serez accueilli par nos agents avant d'être pris en charge par le médiateur.



MODALITÉS D'ACCUEIL LE JOUR J

Au sein de l'aile des Ministres nord :

- Accès à une consigne, pour que les élèves puissent y déposer leurs affaires ;
- Présence de toilettes. Pour maximiser le temps de visite (1h30 tout compris), nous vous recommandons de faire prendre leurs précautions avant votre venue aux élèves, dans la mesure du possible. Des toilettes sont également accessibles librement dans les jardins.

En cas de retard, la durée de visite sera amputée. Lorsqu'un retard excède 30 minutes, l'accès aux espaces réservés du Château peut être refusé.

En cas d'annulation, vous êtes tenus d'informer le château de Versailles avant la date réservée.



CHÂTEAU DE VERSAILLES UN LUNDI À VERSAILLES

En amont d'une visite, les élèves seront sensibilisés aux enjeux de la préservation du patrimoine et à l'attitude à adopter dans un musée.

Pendant toute la durée de présence au château de Versailles, les enseignants restent responsables de leurs élèves pour garantir le bon déroulé de la visite.

Afin d'œuvrer à la conservation des œuvres, sculptures et autres trésors, il est demandé :

- De ne toucher qu'avec les yeux,
- De ne pas s'asseoir ni s'allonger sur les banquettes,
- De ne pas s'appuyer sur les consoles, vitrines et autres mobiliers ou objets en présentation,
- D'immortaliser sans flash quand cela est autorisé,
- De se déplacer calmement,
- De ne pas franchir les barrières et autres délimitations destinées à contenir le public,
- De toujours rester avec son groupe,
- De ne consommer aucune nourriture ni boisson.

Merci de votre bienveillance.